



VÉGÉ FLASH®

**PUISSANT NETTOYANT - DÉGRAISSANT MULTI-USAGES
ÉCOLOGIQUE CONCENTRÉ
POUR ENTRETIEN GÉNÉRAL ET NETTOYAGE INDUSTRIEL
EFFICACITÉ SUR TOUS TYPES DE SALISSURES TENACES
BASE LAVANTE BIODÉGRADABLE, 100 % D'ORIGINE VÉGÉTALE
MATIÈRES VÉGÉTALES RENOUVELABLES D'ORIGINE AGRICOLE
SANS COLORANTS
QUALITÉ ALIMENTAIRE**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide huileux
Densité : 1,10 +/- 0,05
Odeur : florale
Couleur : jaune paille
pH : 11 +/- 0,3
Point éclair : sans



PROPRIÉTÉS

Recommandé pour les nettoyages industriels, **VÉGÉ FLASH®** émulsionne, complexe et solubilise avec facilité toutes les salissures qu'elles soient d'origine végétale, animale. Il s'agit d'une composition originale végétale issue d'un concept d'une haute technologie basé sur la "**Philosophie Verte**" qui permet d'effectuer des extractions de matières végétales : ingrédients végétaux, ingrédients naturels (issus de la fermentation), ingrédients dérivés du végétal (extraction de molécules naturelles de plantes par chimie verte).

Avantages : **VÉGÉ FLASH®** est composé d'une base lavante 100 % d'origine végétale à base de tensio-actifs non ioniques et anioniques qui sont issus des productions agricoles de blé-betterave et ne contient aucune matière issue de la pétrochimie, ni phosphates. Cette composition respecte l'utilisateur et rentre dans le cadre des produits issus de matières de bases renouvelables sans impact sur l'environnement.

Domaines d'utilisation : **VÉGÉ FLASH®** est idéal pour le nettoyage de divers supports encrassés tels que : verre, plastique, bois, aluminium, sols, etc... et apporte une solution pratique et efficace dans le domaine du nettoyage et dégraissage.

Alimentarité : **VÉGÉ FLASH®** est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

Utilisation de **VÉGÉ FLASH®** suivant les indications portées ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSEMENT	MODE D'EMPLOI
Nettoyage et dégraissage des surfaces, sols, etc...	De 5 % à 25 % dans de l'eau.	Pulvériser la solution de VÉGÉ FLASH® sur la surface à traiter, laisser agir 5 à 10 minutes et rincer à l'eau claire. Utilisation à l'éponge, brosse, chiffon.

Biodégradabilité : les agents de surface présents dans la formulation sont d'origine 100 % végétale et sont conformes au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

Recommandations : conformément à la législation en vigueur, dans le cas d'une utilisation sur du matériel ayant un contact alimentaire, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Il est plus facile et rapide de procéder à un nettoyage après chaque utilisation du matériel (fin de journée de travail par exemple). Port de gants de protection recommandé en cas de contact permanent et prolongé avec le produit.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.